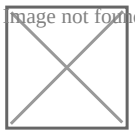


# Non présentation des decomptes des charges depuis 2008

Par **ceci**, le **22/01/2015** à **22:13**

Bonjour

Je suis locataire depuis 2008 et mon propriétaire ne m'a jamais envoyé le décompte des charges.
Je paye 110 euros de charges par mois, pour un immeuble qui n'a pas d'ascenseur, une femme de ménage passe une fois par semaine balayer les escaliers et donner un coup de serpillère 1/2 de ménage. Ce sont des amis qui m'ont fait ouvrir les yeux sur le montant de mes charges. J'ai envoyé en Novembre 2014 une lettre recommandée pour obtenir le décompte et je n'ai rien reçu. J'ai téléphoné, la secrétaire m'a répondu que le comptable était en vacances....
Je ne sais pas comment m'y prendre. L'appartement est très mal isolé (la vitre d'une fenêtre ne tient plus), le plafond de la cuisine s'écroule (ça fait 7ans que j'attends les réparations promises).
Si vous avez une réponse sur la façon de procéder pour régler la situation je vous en serais très reconnaissante.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés